



The Global Water Initiative

A Partnership Funded by the Howard G. Buffett Foundation

**RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION SUITE A LA VISITE D'ECHANGE
D'EXPERIENCES TENUE A SELINGUE ENTRE LES POPULATIONS
RIVERAINES DES BARRAGES DE FOMI (GUINEE) ET SELINGUE (MALI)**



28 Février et 01 Mars 2011

Kankan, République de Guinée





Le programme « Global Water Initiative » (GWI), financé par la Fondation Howard G. Buffett, cherche à relever le défi de fournir à long terme l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la protection et la gestion des services des écosystèmes et des bassins hydrographiques, au profit des plus pauvres et des plus vulnérables dépendant de ces services.

L'approvisionnement en eau dans le cadre du GWI se fait à travers la sécurisation de la ressource et le développement d'approches nouvelles ou améliorées de la gestion de l'eau, et s'intègre dans un cadre plus large qui traite de la pauvreté, du pouvoir et des inégalités qui touchent particulièrement les populations les plus pauvres.

Pour y parvenir, il faut allier une orientation pratique sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement avec des investissements visant à renforcer les institutions, augmentant la prise de conscience et l'élaboration de politiques efficaces.

Le consortium régional du GWI en Afrique de l'Ouest est composé des partenaires suivants :

- International Union for the Conservation of Nature (IUCN)
- Catholic Relief Services (CRS)
- CARE International
- SOS Sahel (UK)
- International Institute for Environment and Development (IIED)

Le programme du GWI en Afrique de l'Ouest couvre 5 pays : le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger.

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. CEREMONIE D'OUVERTURE	4
3. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	6
3.1 JOUR 1 : RESTITUTION DES RESULTATS AUX REPRESENTANTS DES POPULATIONS DE LA ZONE DU BARRAGE DE FOMI	6
3.1.1 <i>Présentation d'une séquence du film de la visite d'échange d'expériences à Sélingué....</i>	<i>6</i>
3.1.2 <i>Formulation des recommandations.....</i>	<i>10</i>
3.1.3 <i>Evaluation.....</i>	<i>11</i>
3.2 JOUR 2 : RESTITUTION AUX CADRES	12
3.2.1 <i>Présentation d'une note introductive sur le projet Fomi.....</i>	<i>13</i>
3.2.2 <i>Communication de l'UICN sur les activités réalisées dans le cadre du projet GWI- Barrages.....</i>	<i>16</i>
3.2.3 <i>Présentation du rapport de synthèse de la visite d'échange d'expériences à Sélingué. .</i>	<i>17</i>
3.2.4 <i>Projection du film sur le dialogue régional autour des grands barrages en Afrique de l'Ouest.....</i>	<i>17</i>
3.2.5 <i>Recommandations.....</i>	<i>17</i>
3.2.6 <i>Evaluation.....</i>	<i>18</i>
4. CEREMONIE DE CLOTURE.....	19
5. CONCLUSION	19
6. ANNEXES	20

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet GWI-Barrages qui vise à promouvoir l'utilisation multiple et le partage des bénéfices autour des réservoirs de barrage en Afrique de l'Ouest, et suite à la visite d'échange d'expériences tenue à Sélingué (Rep. Mali) du 27 au 29 Décembre 2010 entre les populations affectées par les barrages de Fomi (Rép. Guinée) et de Sélingué, un atelier de restitution s'est déroulé les 28 Février et 01 Mars 2011 dans la salle de Conférence de l'Hôtel Bakonko à Kankan (Rép. Guinée). La rencontre a été organisée et animée par la Coordination Nationale des Usagers des ressources naturelles du bassin du Niger (CNU-Guinée) en collaboration avec la Coordination Régionale des Usagers des ressources naturelles du Bassin du Niger (CRU-BN).

L'objectif de l'atelier était de partager les conclusions, les acquis et les leçons tirés de la visite d'échange et d'élargir le débat à une frange importante des populations qui seront affectées par le barrage de Fomi, ainsi qu'aux institutions régionales, nationales et locales directement concernées. Cet atelier était également l'occasion de contribuer au renforcement des capacités et des connaissances des acteurs de la zone sur les enjeux et les modalités de mise en œuvre d'un tel ouvrage afin de construire un consensus autour de sa réalisation.

Les acteurs suivants ont pris part à l'atelier (la liste des participants est jointe à l'annexe) :

- ✓ Des délégués des communautés rurales de développement (CRD) concernées par le barrage (Baro, Gbérédou-Baranama, Kiniéro, Koumana, Koumban, Moribaya) ;
- ✓ Les membres de la CNU-Guinée et de la CRU-BN ;
- ✓ Un représentant du projet de barrage de Fomi ;
- ✓ Le coordinateur régionale du projet GWI-Barrages ;
- ✓ Les représentants des mairies de Kankan et Kouroussa ;
- ✓ Les radios rurales de Kankan et Kouroussa ;
- ✓ Les Secrétaires Généraux des Collectivités décentralisées des préfectures de Kankan et Kouroussa ;
- ✓ Un représentant du Centre d'Information de Proximité (CIP/PNUD) ;
- ✓ Les Directions Régionales de l'Hydraulique, de l'Agriculture et de l'Environnement de Kankan ;
- ✓ Les Directions Préfectorales de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de la Pêche et de l'Aquaculture, de l'Elevage et du Développement Rural et de l'Environnement des deux préfectures (Kankan et Kouroussa) concernées par le projet de barrage de Fomi.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur Amara Lamine SOUMAH, Directeur de Cabinet du Gouvernorat de Kankan, a été marquée par trois (3) allocutions :

1) Président de la CNU-Guinée

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur Jean Edouard SAGNO, Président de la Coordination nationale des usagers des ressources naturelles du Bassin du Niger (CNU-Guinée), a, au nom des usagers et usagères des ressources naturelles, souhaité la bienvenue et un agréable séjour à tous les participants qui ont fait le déplacement.

Monsieur le Président de la CNU-Guinée a souligné que les présentes assises sont le fruit d'un partenariat engagé avec le Projet GWI-Barrages à travers l'UICN. Il a saisi l'occasion pour réitérer sa gratitude à l'endroit des autorités à tous les niveaux pour leur soutien constant. Il a poursuivi en remerciant au nom de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et de la CNU-Guinée le Projet GWI-Barrages qui l'accompagne dans sa mission de mobilisation et de renforcement de capacités de la société civile du Bassin du Niger.

Enfin, il a invité les participants à réfléchir positivement sur le contexte du présent atelier au bénéfice des futures populations affectées par le projet de barrage de Fomi.

2) Coordinateur Régional GWI-Barrages

Monsieur Jérôme KOUNDOUNO, Coordinateur Régional du projet GWI-Barrages, s'est tout d'abord réjoui de sa participation à l'atelier qui signifie un premier pas de l'initiative GWI sur la terre guinéenne. Il a en suite dressé l'historique du projet GWI-Barrages qui est exécuté par un Consortium composée de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED). Poursuivant son intervention, il a précisé les autres pays concernés par le projet notamment le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso et le Niger.

Monsieur le Coordinateur a en outre rappelé que le projet a démarré en 2009 et est prévu jusqu'en 2017, avec pour but d'appuyer la mise en place ou le renforcement des mécanismes de partage des bénéfices à travers l'utilisation multiple des ressources en eau des réservoirs de barrage existant, et de favoriser l'implication des acteurs locaux à toutes les phases de mise en œuvre des programmes des ouvrages en projet.

S'agissant du contexte de la Guinée, il a noté que le projet est à sa première activité à travers cet atelier qui fait suite à la visite d'échange d'expériences tenue à Sélingué et qui se situe dans le cadre de l'accompagnement des processus des barrages en projet qui vise à éviter les erreurs du passé. Aussi, Monsieur KOUNDOUNO a exprimé que le projet est disposé à travailler avec tous les acteurs et avec toutes les idées.

Pour terminer, il a remercié la ville de Kankan, les autorités et les partenaires (CNU-Guinée et CRUB-BN) pour leur accueil, ainsi que tous les participants de l'atelier pour leur mobilisation et leur attention.

3) Directeur de Cabinet du gouvernorat de Kankan

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Amara Lamine SOUMAH a, au nom des populations de la région administrative de Kankan, souhaité la bienvenue et un agréable séjour de travail à Kankan à tous les participants et plus particulièrement au représentant de l'UICN et coordinateur régional du projet GWI-Barrages.

D'emblée, Monsieur le Directeur de Cabinet a rappelé que le Bassin du Niger, à l'instar des autres bassins, est aujourd'hui un chantier ouvert à de grandes infrastructures hydrauliques à l'image du Barrage de Kandadji (Niger), Taoussa (Mali) et Fomi (Guinée). Ces ouvrages devraient permettre de produire des bénéfices importants à travers (i) l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique, (ii) l'amélioration de la production agricole (sécurité alimentaire) par l'irrigation, (iii) le contrôle du débit des cours d'eau.

Aussi, il a souligné que si ces barrages doivent permettre d'atteindre ces multiples objectifs, leur réalisation impliquera cependant le déplacement et la réinstallation de près de 120 000 personnes habitant dans la zone inondable du barrage, dont 40 592 personnes pour la zone de Fomi.

Par ailleurs, il a noté que l'ampleur, l'étendue et la complexité des impacts sociaux négatifs, pour les déplacés et pour ceux qui dépendent de l'écosystème riverain (en aval comme en amont du barrage), sont d'une telle importance que ceux-ci favorisent souvent un climat de peur et d'inquiétude chez les populations. Ils mériteraient donc d'être mieux évalués et pris en compte dans toutes les phases de mise en œuvre d'un projet de grand ouvrage hydraulique.

Il a en outre remercié et exprimé la gratitude du Gouvernement de la République de Guinée à l'endroit du projet GWI-Barrages qui œuvre dans cette perspective de recherche de solutions pour les populations autour des réservoirs de barrage en Afrique de l'Ouest, notamment à travers l'appui à la tenue de la visite d'échange d'expériences et du présent atelier de restitution.

En exhortant les participants à porter plus d'attention aux travaux au bénéfice des populations autour du réservoir du barrage de Fomi, tout en souhaitant pleins succès aux travaux, Monsieur Amara Lamine SOUMAH a déclaré ouvert l'atelier de restitution suite à la visite d'échange d'expériences tenue à Sélingué (Rep. Mali) du 27 au 29 Décembre 2010.

3. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Au regard des résultats attendus et des différents profils des acteurs, l'atelier s'est déroulé sur deux (2) journées : la première avec les représentants des populations locales et la deuxième avec les cadres de la zone.

3.1 Jour 1 : Restitution des résultats aux représentants des populations de la zone du barrage de Fomi

Cette première étape a regroupé les délégués des futures populations affectées par la réalisation du projet de barrage de Fomi. Afin de tirer le meilleur profit de la visite d'échanges effectuée en langue locale (bambara/malinké), les communications et discussions ont été faites dans cette même langue locale. Les travaux ont démarré par la mise en place d'un présidium composé comme suit :

Président : El Hadj Issa Kouyaté, Président du Sous comité Niger Source.

Rapporteurs :

1. Richard Labilé SAGNO, Assistant technique de la CNU-Guinée ;
2. Boubou Oumar BÂ, Assistant technique de la CRUB-BN ;
3. Francédy SACKO, Membre de la CNU-Guinée.



3.1.1 Présentation d'une séquence du film de la visite d'échange d'expériences à Sélingué

Une projection commentée d'une séquence du film de la visite a été réalisée. Elle a porté sur les échanges qui ont eu lieu entre les délégués des populations qui seront affectées par le barrage de Fomi et les populations de deux villages affectés par le barrage de Sélingué :

- Le village de Carrière (village spontané), créé par des pêcheurs venus de différents horizons pour tirer profit de la retenue d'eau du barrage ;

- Le village de Kangaré (village entièrement déplacé et réinstallé sur le nouveau site), chef lieu d'arrondissement.

La séquence a également montré la visite des installations connexes au barrage de Sélingué.

Cette projection a été suivie de discussions qui ont fait ressortir les points et préoccupations suivants résumés dans le tableau ci-après :

THEMES	QUESTIONS/PREOCCUPATIONS SOULEVEES	QUELQUES ELEMENTS DE REPONSES
<p>Le déplacement des populations et les avantages et difficultés liés.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment se déroulera le déplacement des populations ? 2. Est-ce que nos relations coutumières (clans) seront maintenues sur le nouveau site ? 3. Nos conditions de vie seront-elles les mêmes sur le nouveau site (accès à la terre de culture, au pâturage, à l'eau potable) ? 4. A qui incombe la responsabilité de construire les habitations ? est ce l'Etat ? où les populations elles-mêmes ? 5. Est-ce que les populations déplacées seront favorisées dans les emplois créés ? 6. Est-ce que les bâtiments auront les mêmes plans que ceux dont nous disposons sur l'ancien site ? 7. Qui doit choisir les sites de réinstallation ? et si nous choisissons un site sans l'accord de principe des propriétaires terriens, qui doit donc lutter pour notre cause ? Pouvons-nous assister à un regroupement de village ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moment de vous déplacer, l'Etat trouvera les moyens logistiques nécessaires pour faciliter le transfert possible de tous les biens. - Le maintien des relations coutumières est du ressort des populations. C'est pourquoi, vous devrez favoriser l'entente, la cohésion et le dialogue entre vous. - Le déplacement ne se passe pas sans difficultés, il y aura du souci et du stress, cependant, le bonheur vous sourira par la suite. Vous aurez accès à la terre de culture sur le périmètre irrigué du barrage ; vous serez prioritaires sur ce domaine qui sera aménagé. Le bétail ne connaît que sa zone habituelle, donc il faudra les mettre en enclos pour mieux les adapter au nouveau milieu. - C'est l'Etat qui a la charge de construire les habitations selon le plan qui est fourni à l'entreprise mobilisée à cet effet. - Les sites de réinstallation sont choisis par les populations elles-mêmes, ainsi en cas d'hostilité éventuelle d'un village d'accueil, l'Etat joue de son pouvoir car en Afrique la terre appartient avant tout à l'Etat. Il peut bien y avoir une possibilité de regroupement de petits villages pour en faire un grand village, tout cela est de la volonté et la compréhension affichées des populations.
<p>La formation des pêcheurs et l'appui à leur structuration.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 8. Est-ce que c'est l'Etat qui va réorganiser la pêche dans la zone ? où est-ce du ressort des populations ? 9. Les pêcheurs bénéficieront-ils d'un renforcement de capacités et d'une structuration pour s'adapter aux nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat appuiera le secteur de la pêche. Des pirogues seront octroyées aux pêcheurs pour les accompagner. - Des efforts seront déployés par l'Etat et les partenaires mobilisés dans le but de renforcer les capacités opérationnelles des pêcheurs mais également la réorganisation et la structuration du secteur.

	exigences de pêche sur la retenue d'eau ?	
La compensation des biens	<p>10. Qui a la responsabilité de la compensation des biens ? aura-t-elle effectivement lieu ?</p> <p>11. Est-ce que nous aurons d'une part des espaces pour les vergers sur le nouveau site, et d'autre part des plantations ?</p> <p>12. Pouvons-nous continuer de construire si nos installations ont déjà été recensées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C'est l'Etat et le projet Fomi qui sont chargés de la compensation des biens. Tous vos biens devront être compensés. Les partenaires seront là pour vous accompagner dans ce que l'Etat ne réalise pas. Il faudra compter sur un dialogue avec l'Etat et le projet, vous aurez une diversité d'appui. Certains partenaires et organisme tels que la CNU-Guinée se mobiliseront pour votre cause en rappelant à l'Etat et au projet les engagements sur la base des contrats signés entre les différentes parties en cas d'omission . - Tous les vergers recensés seront compensés et ainsi l'Etat et le projet n'auront aucune responsabilité vis-à-vis des vergers sur le nouveau site. - Il y aura un recensement final qui prendra en compte toutes les nouvelles réalisations physiques. A partir de ce moment-là, il ne faudra plus construire.
Les mesures d'accompagnement.	<p>13. Comment les populations installées sur les sites distants du périmètre irrigué pourront partager ce bénéfice ?</p> <p>14. A qui appartient le rendement de l'exploitation du périmètre irrigué ?</p> <p>15. Y a-t-il des conditions pour l'acquisition des parcelles sur le périmètre aménagé ?</p> <p>16. Nous allons nous déplacer, de ce fait nous voudrions être désenclavés pour les routes, les infrastructures sanitaires, scolaires, sociales et économiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet évaluera tous les sites de réinstallation et envisagera des possibilités de culture sur de nouveaux sites en cas d'éloignement par rapport au périmètre irrigué. - En dehors des redevances d'exploitation prélevées sur les parcelles, le rendement appartient à l'exploitant. - Les parcelles d'exploitation sont a priori réservées aux populations déplacées pour compenser leurs terres agricoles perdues. Il leur est juste imposé une redevance d'exploitation dont le montant est fixé par le projet. Une exigence d'entretien et de mise en valeur de la parcelle est également à rappeler. - Le projet, l'Etat et les partenaires accompagneront les communautés dans la réalisation des routes d'accès, des écoles, des centres de santé et culturels, des marchés publics, des parcs à bétail, etc.

La CNU-Guinée, la CRU-BN et les participants présents lors de la visite à Sélingué, ont apporté des réponses et précisions appropriées concernant la situation des populations de Sélingué et les actions prévues par le programme de Fomi. Les participants ont exprimé leur entière satisfaction comme le souligne l'un d'eux : « *Nous sommes venus avec une idée bien arrêtée de notre déplacement, cependant, grâce aux témoignages que j'ai vus à travers ces images et les différents éclaircissements que vous nous avez apportés, nous retournerons avec de nouvelles idées favorables à la réalisation de notre barrage de Fomi* ».

3.1.2 Formulation des recommandations.

Après ces riches échanges, des recommandations pertinentes ont été formulées :

a) A la CNU-Guinée :

- Rechercher des solutions d'appui auprès des partenaires et de l'Etat pour que les populations affectées puissent tirer les meilleurs bénéfices du barrage ;
- Favoriser une concertation périodique entre les communautés et la CNU-Guinée ;
- Mettre en place dans les communautés des commissions de concertation.

b) Aux partenaires :

- Appuyer la CNU-Guinée dans l'accompagnement des communautés pour construire un consensus autour du programme Fomi ;
- Accompagner les communautés pour qu'elles jouent pleinement leur rôle à toutes les étapes de réalisation du barrage ;
- Aider à l'élaboration et formalisation des accords/conventions entre l'Etat et les populations et appuyer la mise en place d'une commission de suivi de leur application avec des ressources humaines compétentes, notamment des acteurs de la chaîne judiciaire ;
- Appuyer les activités d'information, d'éducation et de communication des populations de la zone ;
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement des commissions de déplacement dans les CRD, notamment pour aider les groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, handicapés) lors du déplacement et la réinstallation des populations.

c) A l'Etat :

- Favoriser l'accompagnement alimentaire pendant le déplacement ; appuyer la création des banques à céréales ;
- Appuyer la sensibilisation des villages d'accueil pour faciliter la cohabitation avec les populations déplacées ;
- Faciliter l'implication des populations dans les espaces de prise de décision du programme Fomi.

d) Au Projet Fomi :

- Porter une attention sur l'appui aux groupements de femmes (groupements maraîchers) ;
- Mettre les communautés dans des conditions améliorées par rapport à la situation avant-barrage, avec des habitats améliorés ;
- Informer à temps les communautés sur le calendrier du recensement final afin qu'elles prennent des dispositions quant à l'arrêt des réalisations physiques ;
- Etablir des contrats entre le projet, l'Etat et les communautés ;
- Prévoir dans les mesures d'accompagnement, l'appui aux intrants et aux produits phytosanitaires ;
- Mettre un accent sur l'accès des communautés à l'électricité dans le cadre des mesures d'accompagnement.

e) **Aux communautés :**

- Exprimer toutes les préoccupations et les adresser au projet et à l'Etat ;
- Avoir recours aux coutumes dans les négociations avec les villages d'accueil ;
- Consulter et informer régulièrement la CNU-Guinée pour toutes prises de décision.

3.1.3 *Evaluation*

Au terme des travaux, une évaluation quant à l'implication des populations dans le processus de mise en œuvre du nouveau barrage et par rapport aux attentes des l'atelier.

i. Implication des communautés sur le terrain au processus du barrage.

Les participants ont déclaré que les communautés sont impliquées lors de consultations collectives, (réunions villageoises) avec le projet, et à un certain niveau lors des différentes études.

ii. Impression par rapport à l'atelier

Globalement, l'atelier a été un espace de concertation qui a permis de d'acquérir des notions importantes sur les barrages à travers les expériences des populations affectées par le barrage de Sélingué. Les participants sont très satisfaits des résultats de l'atelier dans l'ensemble, car ils ont contribué à apaiser leurs inquiétudes et renforcer leur adhésion à la cause du barrage. Les participants ont aussi souhaité que ce type de rencontre soit répété dans le futur pour permettre des échanges entre les représentants des populations mais également avec le projet à travers la réalisation de visites sur d'autres sites.

Il a été précisé que la durée était très courte et les déplacements depuis les villages très fatigants. Pour la prochaine fois, les participants ont recommandé de prévoir au minimum deux jours sur place.

Au delà de ces impressions générales, voici quelques points de vue particuliers :

✓ *Représentant des Sages*

Nous sommes très contents de l'organisation de cette rencontre qui a considérablement renforcé nos capacités et surtout notre position vis-à-vis du barrage. Il faut aussi noter la participation de toutes les couches (jeunes, femmes et hommes) à une proportion plus ou moins équilibrée. La CNU, vous êtes nos yeux et nos oreilles, en bref vous êtes nos anges ; ainsi, battez-vous afin que nous tirions meilleur profit de cet ouvrage.

✓ *Représentante des femmes*

Nous nous réjouissons de ce que nous avons vu et entendu au cours de cette rencontre. Beaucoup sont arrivés avec une idée négative vis-à-vis du barrage, cependant, les témoignages partagés ici ont amené un sentiment favorable à la réalisation du barrage.

✓ *Représentant des jeunes*

Nous sommes très satisfaits des résultats de cette rencontre et nous invitons par la suite les organisateurs à poursuivre sur cette lancée afin de construire un consensus de tous les acteurs autour du barrage.

✓ *Représentant de la CNU-Guinée*

Nous sommes contents de la participation et de l'enthousiasme qui a caractérisé les discussions. Nous mettrons tous les moyens disponibles à notre niveau pour ensemble rechercher de bonnes conditions de vies pour les populations affectées et tirer des bénéfices du barrage suite à la modification du cadre de vie initial. Nous accompagnerons les populations dans l'établissement des contrats avec le projet et l'Etat.

✓ *Le Président de Séance*

Les résultats attendus de l'atelier sont atteints car les participants se sont bien approprié l'activité. Tous les délégués ont maintenant pour devoir de restituer les résultats du présent atelier par la sensibilisation des populations. Le départ d'un tel projet de grande infrastructure est difficile, cependant la suite est très positive. Les populations locales devront supporter celles qui viendront d'autres pays et favoriser les échanges.

La CNU doit porter la voix des communautés à l'Etat et aux partenaires. Les radios rurales auront un rôle important à jouer pour porter davantage dans les communautés les messages et informations relatifs au projet, en commençant par les résultats de l'atelier.

✓ *Représentant du Projet Fomi*

Le projet est là pour les populations de Fomi avec qui il travaille déjà. Les grands barrages ont à la fois des impacts négatifs et positifs et c'est pourquoi l'équipe du projet se bat pour corriger les erreurs du passé afin que les populations tirent profit du barrage. Le projet remercie les participants, les organisateurs et le partenaire. Nous nous réjouissons de la présence de la CNU pour suivre les recommandations du programme car il est très important d'avoir derrière soi quelqu'un qui vous rappelle les engagements laissés pour compte.

✓ *Le représentant du Projet GWI-Barrages*

Le projet GWI-Barrages propose son appui pour accompagner les processus de mise en œuvre de nouveaux barrages afin d'éviter les erreurs du passé. Dans le cas du futur ouvrage de Fomi, cela se fera grâce à l'équipe du projet Fomi, la CNU et les partenaires locaux, et avec bien sûr les populations également. Suite aux riches recommandations, nous examinerons les propositions pour voir ce qui est réalisable. Nous remercions les participants pour leur présence et surtout pour leur valeur ajoutée dans les débats.

3.2 Jour 2 : Restitution aux cadres

La deuxième session de l'atelier était destinée aux cadres des services déconcentrés de l'Etat des deux préfectures de Kankan et Kouroussa. Les présidents des six (6) communautés rurales de développement (CRD) de la zone du réservoir du futur barrage de Fomi ont également participé aux discussions pour représenter les populations.

En prélude, un présidium a été mis en place et composé comme suit :

Président : M. Kawon TRAORE, Secrétaire Général des Collectivités de Kouroussa

Rapporteurs :

1. Richard Labilé SAGNO, Assistant technique de la CNU-Guinée
2. Boubou Oumar BÂ, Assistant technique de la CNU-Mali
3. Francédy SACKO, Membre de la CNU



Les travaux se sont déroulés en séance plénière à travers trois communications.

3.2.1 Présentation d'une note introductive sur le projet Fomi

Une brève présentation du programme Fomi a été faite par M. Kader SIDIBE, représentant de l'équipe du projet à l'atelier. Il a articulé son intervention autour des éléments suivants :

- L'historique du projet ;
- Les caractéristiques ;
- La durée de réalisation ;
- Les études réalisées entre 2008 et 2009 ainsi que les études socio-économiques :
 - Etudes d'impact environnemental et social (EIES)
 - Etudes additionnelles ;
 - Etudes d'actualisation ;
 - Etudes d'interconnexion.

A la suite de cette présentation, des échanges fructueux ont été engagés et ont porté sur les aspects suivants (voir tableau ci-après) :

THEMES	QUESTIONS/PREOCCUPATIONS SOULEVEES	QUELQUES ELEMENTS DE REPONSES
Etudes (EIES, étude additionnelle, etc.)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les bailleurs de fonds qui ont financé les EIES et ceux qui se positionnent sur les études à venir ? 2. Est-ce que la situation des lieux de culte a été prise en compte dans les EIES ? 3. La réalisation du chemin de fer Conakry-Kankan a-t-elle été prise en compte dans les études ? 4. Les EIES ont-elles pris en compte le mode d'acquisition des terres en Haute Guinée ? 5. Quel est le chronogramme des études additionnelles ? 	<ul style="list-style-type: none"> - L'EIES a été principalement financée par la Commission de l'Union Européenne ; l'APS et l'APD par la Banque Mondiale. Il était prévu une rencontre pour la table ronde des bailleurs mais celle-ci n'a pas encore eu lieu à cause de la situation politique qu'a connu le pays. - Le projet prendra en compte la situation des lieux de culte. Tous les sacrifices seront indemnisés par le projet. - La réalisation du chemin de fer Kankan-Conakry n'a pas été prise en compte dans les études passées, cependant, elle est envisagée dans les études additionnelles. - Le mode d'acquisition des terres en Haute Guinée est bien pris en compte, c'est pourquoi les négociations se font directement entre les populations elles-mêmes
Situation environnementale dans la zone du barrage	<ol style="list-style-type: none"> 6. Le parc national du Haut Niger étant une réserve naturelle à caractère international, comment pourrait-on assister à une modification de ses textes ? 7. Est-ce que la situation des forêts classées dans le réservoir du barrage a été prise en compte dans les EIES ? 8. Quelle sera la situation des nombreux arbres qui seront noyés dans le réservoir du barrage ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet va favoriser des déplacements (départ, arrivée) de la faune terrestre et aquatique autour du réservoir. Cette modification de l'écosystème nécessite une modification des textes de protection de ces espèces pour une prise en compte de la nouvelle variation du milieu. - La situation des forêts classées a bien été prise en compte dans les EIES. Une carte d'occupation du sol qui matérialise cette réponse a été présentée aux participants de l'atelier. - Les ressources forestières dans le réservoir du barrage seront bien exploitées par le projet pour différents emplois, notamment dans la construction des habitats, le fumage du poisson, etc.
Le barrage et ses performances.	<ol style="list-style-type: none"> 9. Avec l'expérience négative du barrage de Garrafiri, est ce que des dispositions conséquentes sont envisagées par rapport à la capacité de maintien en 	<ul style="list-style-type: none"> - Des dispositifs techniques et environnementaux de maintien en eau du barrage sont envisagés à travers le respect de la côte du barrage et le reboisement. En plus de ces mesures, les participants ont souligné

	<p>eau du barrage Fomi ?</p> <p>10. Quelles sont les préfectures de la Haute Guinée qui seront couvertes par l'électricité du barrage ?</p> <p>11. Des préfectures de la Guinée Forestière bénéficieront-elles de la couverture en électricité ?</p>	<p>la nécessité de prendre en compte la protection de certains affluents principaux du Niandan, le respect des domaines de protection des cours d'eau, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les préfectures couvertes seront définies pendant les études additionnelles, notamment l'étude de la ligne et d'interconnexion.
Communautés	<p>12. Les programmes d'investissement dans les communautés doivent-ils se poursuivre ?</p> <p>13. Il est nécessaire que le projet mette à disposition dans toutes les CRD une copie des différentes études pour consultation, notamment l'EIES.</p> <p>14. Quelle est la situation du recensement des biens des communautés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les programmes d'investissement dans les communautés doivent se poursuivre jusqu'au moment où l'Etat prendra un décret instituant l'arrêt de toutes les réalisations physiques dans la zone. - Tous les biens des communautés ont été recensés au cours des études socio-économiques. Un recensement final est donc prévu au-delà duquel aucun bien réalisé ne sera dédommagé. Il constitue la dernière phase de l'évaluation des biens.

3.2.2 Communication de l'UICN sur les activités réalisées dans le cadre du projet GWI-Barrages.

L'exposé a été fait par M. Jérôme KOUNDOUNO, Coordinateur Régional du projet GWI-Barrages et représentant de l'UICN et du consortium UICN/IIED. Il a axé son intervention sur les aspects suivants :

- Les barrages et le recasement en Afrique de l'Ouest ;
- L'enjeu – comment faire des populations locales des vrais bénéficiaires pendant toute la durée de vie d'un projet ?
- Les recasés et la société civile ;
- Quelques pistes de réflexion ;
- Quelques actions passées et en cours ;
- Le projet GWI-Barrages ;
- Quelles implications pour la Guinée ?

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont porté sur les points suivants :

THEMES	QUESTIONS/PREOCCUPATIONS SOULEVEES	QUELQUES ELEMENTS DE REPONSES
Expériences du barrage de Garrafiri	1. Le Barrage de Garrafiri a été un échec total, il n'y a donc rien n'à exploiter de ce site.	Il faut tirer des expériences négatives de Garrafiri les leçons pour éviter les mêmes erreurs. Les expériences constructives ne sont pas toujours positives.
Projet GWI-Barrages	2. Quels sont les indicateurs et méthodologie de suivi-évaluation du projet GWI-Barrages ? 3. Quelle est la représentation de GWI-Barrages dans les pays ? 4. Au regard de certaines activités entreprises par le projet autour de certains nouveaux barrages, la nécessité s'impose pour le cas de Fomi pour réaliser une étude de partage des bénéfices aux populations sur le barrage de Fomi et d'autres barrages déjà réalisés en Guinée ;	- Les indicateurs de suivi-évaluation du projet sont actuellement largement discutés pour les adapter à la méthodologie régionale GWI - Afrique de l'Ouest. La conception d'un modèle est en cours pour établir la situation de référence. - Dans les pays où GWI-Barrages est opérationnel, ce sont les bureaux pays de l'UICN qui exécutent les activités du projet.
Barrages en général	5. Quels sont les paramètres pour adapter les indicateurs des grands barrages aux petits projets de barrages ? 6. Pouvez-vous préciser la notion de populations gagnantes et populations perdantes dans le cadre du processus des barrages.	- Le projet GWI-Barrages travaille sur les grands ouvrages en Afrique de l'Ouest ; pour l'instant le projet ne s'est pas impliqué dans des actions autour des petits projets de barrage. - Dans le processus de réalisation d'un barrage, il faut bien noter qu'il ya des populations ou groupes d'utilisateurs qui subissent les impacts négatifs (déplacement, pertes de terres, etc.) et certains qui profitent des impacts positifs (par exemple les pêcheurs qui profitent de la retenue d'eau).

3.2.3 Présentation du rapport de synthèse de la visite d'échange d'expériences à Sélingué.

Cette présentation a été faite par M. Richard Labile SAGNO, Assistant technique de la CNU-Guinée. Elle a porté sur les points suivants :

- Visites des différents villages (Carrière, Dalaba, Sanankoroni, Kangaré)
- Visite du périmètre irrigué ;
- Visite de la centrale ;
- Synthèse des travaux des Jour 1 et 2 ;
- Elaboration de messages clé à l'encontre des populations de Fomi et des points d'action à mettre en œuvre après la visite d'échange ;
- Impressions et conseils des participants de la visite.

Après la présentation, les participants ont félicité le communicateur et la CNU-Guinée pour la qualité et la clarté du rapport. Ils expriment avoir tiré le maximum de leçons du processus de réalisation du barrage de Sélingué (expériences et acquis des populations de Sélingué) qui ont permis de combler des lacunes en information sur les barrages. Dans cette perspective, ils ont exprimé le souhait d'élargir désormais ce type de visite aux services techniques afin qu'ils s'impliquent effectivement dans le processus d'accompagnement des populations affectées par les barrages.

3.2.4 Projection du film sur le dialogue régional autour des grands barrages en Afrique de l'Ouest.

La dernière présentation de la session a été consacrée à la projection d'un film sur le dialogue régional autour des grands barrages en Afrique de l'Ouest. C'est un projet mis en œuvre par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO. Le film aborde les grandes thématiques liées aux grands ouvrages hydrauliques et met en avant les points de vue des différents acteurs sur les enjeux de leur construction et gestion à travers :

- des témoignages des populations qui ont été affectées par les barrages de Sélingué au Mali, Bagré au Burkina Faso et Diama au Sénégal ;
- les impressions des représentants des organismes de bassin, du programme de mise en œuvre du futur barrage de Kandadji, d'acteurs locaux (ONG, autorités locales, etc.), etc. ;
- le cadrage de spécialistes et techniciens des barrages qui apportent leur expertise pour éclairer certains aspects techniques ;
- des prises de vue des grands barrages cités plus-haut pour rendre compte de l'ampleur des infrastructures ;
- etc.

La projection a largement été appréciée par les participants.

3.2.5 Recommandations

Aux termes des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

a) Aux communautés rurales de développement (CRD) et autres acteurs

- Prévoir dans les plans de développement communautaire (PDL) des CRD, l'organisation d'une campagne de diffusion et de large restitution de la visite d'échange d'expériences de

Sélingué dans les communautés, vu son importance et sa portée, et veiller à impliquer les services techniques dans la restitution ;

- Démultiplier au niveau de leurs zones respectives les résultats des présentes journées de restitution.

b) A l'Etat

- Accompagner les populations affectées par les barrages déjà réalisés à travers le partage des bénéfices liés à la vente des produits du barrage à l'image de certains barrages en Afrique de l'Ouest et des sociétés minières avec la mise en place d'un fond de développement local ;
- Accompagner les comités locaux de l'eau (CLE) situés dans le sous-bassin du Niandan dans la gestion et la protection des affluents principaux afin d'assurer une alimentation régulière et continue du Niandan en eau pour sécuriser le maintien en eau du barrage de Fomi.

c) Aux partenaires

- Appuyer l'organisation d'autres voyages d'échange d'expériences sur certains sites au niveau national et sous-régional notamment sur le site du barrage de Garrafiri en Guinée (le fait que ce barrage ait été une catastrophe peut permettre d'apprendre beaucoup) ;
- Appuyer la CNU-Guinée dans la communication notamment l'accès à l'internet pour renforcer sa capacité opérationnelle ;
- Elargir désormais le voyage d'échange d'expériences aux cadres administratifs pour les outiller à s'impliquer d'avantage dans le processus de réalisation du barrage en vue d'accompagner les populations affectées ;
- Appuyer le renforcement des capacités des membres de la CNU sur la GIRE, les grands ouvrages hydrauliques et les changements climatiques, leurs effets et les stratégies d'adaptation des populations affectées par les barrages ;
- Appuyer les populations à déplacer à travers :
 - ✓ La confection des actes d'état civil (carte d'identité nationale) ;
 - ✓ La formation des juristes pour le suivi des contrats entre les populations et l'Etat.

3.2.6 Evaluation

Conformément à la première journée, une évaluation a été faite sur deux points :

a) Implication sur le terrain des acteurs locaux et des communautés dans le processus de mise en œuvre du barrage de Fomi

Les communautés sont bien impliquées dans le processus à travers leur adhésion, c'est-à-dire l'acceptation du barrage et également le choix libre des sites de réinstallation. Les services techniques sont aussi impliqués sur le terrain. Les bureaux d'études se reposent sur eux dans le cadre des missions de terrain. Ils sont parfois directement impliqués dans les études en tant que consultants.

b) Impressions sur l'atelier

De façon générale, les participants sont satisfaits des résultats de l'atelier et soulignent la pertinence des différentes communications, la qualité des débats et l'importance des enseignements reçus. Les explications sur les enjeux d'un tel ouvrage, ressorties des différentes sessions, ont contribué à combler un certain manque d'information sur le sujet. Pour ainsi clore cette partie, le président de séance a remercié la CNU-Guinée et le partenaire pour l'organisation de cet important atelier. Il a

enfin exprimé sa gratitude à l'endroit des participants pour leur brillante contribution qui a caractérisé les débats, avant d'exhorter les partenaires à accompagner davantage le processus.

4. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par le Directeur de Cabinet du gouvernorat de Kankan. Elle a été marquée par deux interventions et le discours de clôture.

Le Président de la CNU-Guinée s'est félicité du bon déroulement de l'atelier à travers l'attention que les participants ont apportée à cette problématique des barrages. Il a ensuite remercié le projet GWI-Barrages et les autorités pour leur soutien.

Le Coordinateur du projet GWI-Barrages, au nom du projet, a rendu un hommage à la CNU-Guinée pour les efforts considérables consentis dans la préparation, l'organisation et la tenue du présent atelier. Il a aussi remercié les autorités et les participants à l'atelier et s'est réjoui de la qualité du travail fourni et des différentes recommandations pertinentes issues des deux jours de rencontre.

Dans son discours de clôture, le Directeur de Cabinet du gouvernorat de Kankan a, au nom des populations de Kankan, félicité et encouragé les participants pour les résultats atteints avant de les exhorter à persévérer dans la recherche continue de solutions afin de faire du projet Fomi une réalité. Poursuivant son intervention, il a remercié la CNU-Guinée et le Projet GWI-Barrages pour les efforts déployés dans l'organisation de la réunion.

Avant de déclarer clos les travaux, le Directeur de Cabinet du gouvernorat de Kankan a souhaité que des actions vigoureuses de sensibilisation permanentes tendant à la réalisation de cet important ouvrage hydraulique constituent d'ores et déjà les champs d'action de tous les participants.

5. CONCLUSION

Au cours de deux jours de travaux effectifs, la restitution de la visite d'échange d'expériences a été faite aux acteurs locaux concernés par la réalisation du projet de barrage Fomi. Cette restitution s'est déroulée en deux phases d'une journée chacune avec des acteurs de profil différents : une première phase avec les représentants des populations de la zone de Fomi et une deuxième avec les cadres des services techniques de l'Etat.

Globalement, il s'agissait de présenter aux participants les résultats de la visite d'échange d'expériences de Sélingué à travers une séquence du film de la visite et une synthèse du rapport de ladite visite.

Les différents thèmes abordés, notamment à travers des communications des représentants du programme Fomi, du projet GWI-Barrages et de la CNU, ont considérablement contribué chez les participants à combler leur manque d'information sur les barrages en général et plus spécifiquement sur le processus d'accompagnement des populations affectées. Les nombreuses contributions ont apporté beaucoup de réconfort aux représentants des populations affectées qui trouvent ainsi de l'intérêt à la réalisation du barrage de Fomi.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'au regard de certains grands ouvrages hydrauliques qui ont enregistré des échecs inconsommables, à l'image du barrage de Garrafiri (Guinée), les

populations vivent dans un climat d'incertitude et d'inquiétude absolues. C'est pourquoi, il est important d'accompagner ces dernières à se défaire de ces mauvaises expériences tout en les responsabilisant pour une implication effective dans les espaces de prise de décision des processus actuels des nouveaux barrages. Dans cette logique, il a été souhaité d'organiser une visite d'échange d'expériences sur le site de Garrafiri avec les futures populations affectées du barrage de Fomi afin qu'elles saisissent les échecs de ce barrage pour en faire un levier du processus de Fomi.

La complexité du processus de mise en œuvre des grands ouvrages hydrauliques nécessite un accompagnement soutenu et continu des populations riveraines dans le but d'obtenir leur adhésion tout en garantissant à toutes les parties prenantes le droit de tirer les meilleurs profits.

6. ANNEXES

1. Discours
2. Motions de remerciements
3. Liste des participants

1- ANNEXE 1 : Discours

a) DISCOURS DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE KANKAN A L'OUVERTURE DE L'ATELIER DE RESTITUTION (Kankan, 28 février 2011).

Monsieur le Représentant de la Structure Focale Nationale ABN-Guinée ;

Monsieur le Directeur Général du Projet de Barrage de FOMI ;

Monsieur le Coordinateur Régional du projet GWI- Barrages ;

Monsieur le Président de la Coordination Régionale des Usagers et Usagères des Ressources Naturelles du Bassin du Niger ;

Monsieur le président de la Coordination Nationale des Usagers et Usagères des Ressources Naturelles du Bassin du Niger en Guinée ;

Messieurs les Maires des communes urbaines de Kankan et de Kouroussa ;

Honorables invités, Mesdames, Messieurs, les participants,

Au nom des populations de la région administrative de Kankan, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à Kankan, à tous les participants et plus particulièrement au représentant du projet GWI-Barrages et de l'UICN.

D'emblée, je voudrais remercier le projet GWI-Barrages à travers l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, Programme Afrique Centrale et Occidentale, dont le bienveillant et précieux concours a permis la tenue de cette importante rencontre des populations concernées par la construction du Barrage FOMI.

Mesdames et Messieurs,

En effet, le bassin du Niger à l'instar des autres bassins est aujourd'hui un chantier ouvert à de grandes infrastructures hydrauliques à l'image des barrages de Kandadji (Niger), Taoussa (Mali) et Fomi (Guinée). Ces ouvrages devraient permettre de produire des bénéfices importants à travers (i) l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique, (ii) l'amélioration de la production agricole (sécurité alimentaire) par l'irrigation, (iii) le contrôle du débit des cours d'eau.

Si ces barrages doivent permettre d'atteindre ces multiples objectifs, leur réalisation impliquera cependant le déplacement et la réinstallation de près de 120 000 personnes habitant dans la zone inondable des barrages dont 40 592 personnes pour la zone de Fomi.

Globalement, l'ampleur, l'étendue et la complexité des impacts sociaux négatifs, pour les déplacés et pour ceux qui dépendent de l'écosystème riverain (en aval comme en amont du barrage), sont d'une telle importance que ceux-ci favorisent souvent un climat de peur et d'inquiétude chez les populations. Ils mériteraient d'être mieux évalués et pris en compte dans toutes les phases de mise en œuvre d'un projet de grand ouvrage hydraulique.

Les témoignages des populations lors du voyage d'échange d'expériences entre les populations de la zone d'influence du barrage de Fomi et celles de Sélingué organisé par la Coordination nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée) et la Coordination Régionale des Usagers du Bassin du Niger (CRU-BN) en font foi.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation des ouvrages hydrauliques est un défi majeur qui interpelle dirigeants et populations. Ce défi, nous devons et pouvons le relever.

Avant de terminer, je voudrais réitérer toute la gratitude du Gouvernement de la République de Guinée à l'endroit de l'UICN et du projet GWI-Barrages pour son soutien financier sans lequel la tenue de cet atelier aurait été difficile voir même impossible.

Je ne doute point que vos conclusions et recommandations seront à la hauteur des préoccupations des populations habitant dans la zone inondable du barrage.

En vous souhaitant un agréable séjour à Kankan « NABAYA » et pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de restitution des résultats de la visite d'échange d'expériences réalisée entre les futures populations affectées par le projet de barrage de Fomi en Guinée et les populations affectées par le barrage de Sélingué au Mali.

Vive la coopération Régionale et Internationale !

Je vous remercie.

b) DISCOURS DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE KANKAN A LA CLOTURE DE L'ATELIER DE RESTITUTION (Kankan, 1^{er} mars 2011).

Monsieur le Représentant de la Structure Focale Nationale ABN-Guinée ;

Monsieur le Directeur Général du Projet de Barrage de FOMI ;

Monsieur le Coordinateur Régional du projet GWI- Barrags ;

Messieurs les secrétaires généraux des collectivités de Kouroussa et Kankan ;

Monsieur le Président de la Coordination Régionale des Usagers des Ressources Naturelles du Bassin du Niger ;

Monsieur le Président de la Coordination Nationale des Usagers des Ressources Naturelles du Bassin du Niger ;

Messieurs les maires des communes urbaines de Kankan et de Kouroussa. ;

Honorables invités Mesdames, Messieurs, les participants,

Vous êtes au terme de vos travaux, assurément, notre patrimoine commun, le barrage FOMI, aura focalisé votre attention pendant deux (2) jours.

Les décisions et recommandations issues de vos fructueux débats, sont l'expression du sérieux et de la pondération avec lesquels vous les avez menés.

Au nom des populations laborieuses de la Région Administrative de Kankan, permettez-moi de vous féliciter, de vous encourager et de vous demander surtout de persévérer dans la voie de la recherche continue de tous les moyens afin de faire du projet du barrage FOMI une réalité.

Notre volonté politique d'atteindre cet objectif doit être appuyée par des actes concrets indispensables à la réalisation de cet ambitieux projet d'intégration.

Ce défi historique interpelle tout un chacun de nous, particulièrement les populations situées dans la zone inondable du projet. Au sortir de cet atelier, des actions vigoureuses de sensibilisation

permanentes tendant à la réalisation de cet important ouvrage hydraulique doivent constituer vos champs d'action.

Je suis d'ores et déjà convaincu que nos partenaires l'ABN, l'UICN, comme d'habitude ne ménageront aucun effort pour nous accompagner dans la sensibilisation et la mise en œuvre de cet important projet.

Du haut de cette tribune, je puis vous rassurer que le Gouvernement du Président de la République, le Professeur ALPHA CONDE, fidèle à sa politique de coopération régionale et internationale, ne ménagera aucun effort pour assurer à ce projet intégrateur tout le soutien politique et financier en vue de la mise en œuvre des pertinentes décisions et recommandations issues de vos travaux.

Pour terminer, permettez-moi au nom des populations de la région administrative de Kankan et du Gouvernement d'exprimer notre reconnaissance et profonde gratitude au projet GWI-Barrages à travers l'UICN dont l'appui financier a permis l'organisation de cet important atelier.

Notre gratitude s'adresse également à tous les participants pour leurs contributions de qualité aux travaux de cet atelier.

En vous souhaitant un bon retour dans vos familles respectives, je déclare clos les travaux de l'atelier de restitution des résultats de la visite d'échange d'expériences réalisée entre les futures populations affectées par le projet de barrage de FOMI en Guinée et les populations affectées par le barrage de Sélingué au Mali.

Vive la coopération Régionale et Internationale

Je vous remercie.

c) DISCOURS DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE GUINEENNE DES USAGERS DES RESSOURCES NATURELLES DU BASSIN DU NIGER (CNU-BN)

- Monsieur le Représentant de la structure Focale Nationale ABN- Guinée ;
- Monsieur le Représentant du Directeur Général du Projet FOMI ;
- Monsieur le Coordinateur Régional du projet GWI-Barrages (Global Water Initiative) et Dialogue sur les barrages ;
- Messieurs les secrétaires généraux des collectivités décentralisées des Préfectures de Kouroussa et Kankan ;
- Monsieur le Président de la Coordination Régionale des Usagers et usagères des ressources naturelles du Bassin du Niger ;
- Messieurs les Membres de la Coordination Nationale guinéenne des Usagers et usagères des ressources naturelles du Bassin du Niger ;
- Messieurs les Maires des communes urbaines de Kankan et de Kouroussa ;
- Messieurs les Cadres Régionaux et Préfectoraux ;
- Honorables invités Mesdames, Messieurs les participants ;

A l'occasion de la tenue de l'atelier de restitution de la visite d'échange d'expériences entre des populations affectées par la réalisation du futur barrage de Fomi en Guinée et celles du barrage Sélingué en République sœur du Mali, permettez-moi au nom de tous les usagers et usagères du Bassin guinéen du Niger, de vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour de travail à Kankan NABAYA.

Les présentes assises sont le fruit d'un partenariat engagé entre UICN et IIED au sein du projet GWI-Barrages qui, grâce à son appui technique et financier, a permis l'organisation du voyage d'échange d'expériences à Sélingué et celle du présent atelier.

Au nom de la Coordination Nationale des usagers, c'est donc le lieu pour moi de les en féliciter et vivement remercier.

Monsieur Le Coordinateur Régional GWI- Barrages,

La ville de Kankan qui a le privilège de vous accueillir aujourd'hui est située au cœur même du Bassin Guinéen du Niger sur les rives du fleuve Milo, affluent direct de ce fleuve au passé historique très glorieux.

En effet, le fleuve Niger prend sa source dans le massif du Daro à 1068m d'altitude dans le Secteur de Bakando, district de Forokoniah, sous préfecture de Kobikoro, préfecture de Faranah, à la frontière avec la Sierra Léone.

Son bassin versant supérieur en Guinée a une superficie de 100 000 km² pour une population estimée à plus de 3 465 455 Habitants répartis dans les dix (10) Préfectures suivantes : Beyla, Dabola, Dinguiraye, Faranah, Kissidougou, Kéréouané, Kankan, Kouroussa, Mandiana et Siguiri.

De nos jours, la dégradation des écosystèmes du bassin suite aux activités anthropiques et la réalisation sur le fleuve Niandan du barrage Fomi, dont les études d'impact environnemental et social (EIES) réalisées prévoient le déplacement de 58 villages et hameaux, font la préoccupation de notre Coordination nationale des usagers et usagères des ressources naturelles du bassin. Et c'est pourquoi elle a initié dans le cadre du renforcement de capacité des futures populations affectées par la réalisation de ce grand ouvrage hydraulique, d'organiser le présent atelier pour restituer et partager les expériences acquises lors de la visite de Sélingué, à une plus large population et aux cadres administratifs communaux, préfectoraux et régionaux.

Chers participants.

C'est dans ce nouvel élan d'engagement avec nos différents partenaires techniques et financiers (GWI-Barrages, UICN/IIED) que j'interpelle chaque participant à réfléchir positivement sur le contexte du présent atelier.

Qu'il me soit permis au nom du Bureau Exécutif de la Coordination nationale des usagers de Guinée, d'adresser nos vifs remerciements aux autorités Communales, préfectorales et Régionales pour leur soutien constant à notre organisation.

Enfin, je ne saurai terminer mon propos sans remercier encore une fois au nom de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et à mon nom propre les partenaires financiers pour leur constant appui à la Coordination nationale.

Vive la coopération sous-régionale et internationale.

Je vous remercie.

2. ANNEXE 2 : Motions de remerciements

a) MOTION DE REMERCIEMENTS AUX AUTORITES ADMINISTRATIVES, COMMUNALES ET LOCALES DE SELINGUE

AU TERME DES TRAVAUX DE L'ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION SUITE A LA VISITE D'ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE LES POPULATIONS AFFECTEES PAR LA REALISATION DU BARRAGE DE FOMI EN GUINEE ET CELLES DE SELINGUE AU MALI, TENU LES 28 FEVRIER ET 01 MARS 2011 A KANKAN ; LES PARTICIPANTS EXPRIMENT LEURS VIFS REMERCIEMENTS ET LEUR PROFONDE GRATITUDE A L'ENDROIT DES AUTORITES ADMINISTRATIVES, COMMUNALES ET LOCALES DE KANKAN POUR LEURS SOUTIEN ET CONTRIBUTIONS A LA TENUE DU PRESENT ATELIER.

Fait à Kankan le 01 mars 2011

Les Participants

b) MOTION DE REMERCIEMENT A GLOBAL WATER INITIATIVE (GWI) A TRAVERS L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

AU TERME DES TRAVAUX DE L'ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION SUITE A LA VISITE D'ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE LES POPULATIONS AFFECTEES PAR LA REALISATION DU BARRAGE DE FOMI EN GUINEE ET CELLES DE SELINGUE AU MALI, TENU LES 28 FEVRIER ET 01 MARS 2011 A KANKAN ; LES PARTICIPANTS EXPRIMENT LEURS VIFS REMERCIEMENTS ET LEUR PROFONDE GRATITUDE A GLOBAL WATER INITIATIVE BARRAGE (GWI-BARRAGES) POUR SON SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER A LA TENUE DU PRESENT ATELIER ET L'EXHORTENT A ACCOMPAGNER D'AVANTAGE LE PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS AUTOUR DES RESERVOIRS DE BARRAGE EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Fait à Kankan le 01 mars 2011

Les Participants

3. ANNEXE 3 : Liste des participants

ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION SUITE A LA VISITE D'ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE LES POPULATIONS DE LA ZONE DU PROJET DE BARRAGE DE FOMI (GUINEE) ET CELLES DU BARRAGE DE SELINGUE (MALI) TENUE LES 27, 28 et 29 DECEMBRE 2010 A SELINGUE.

DATE : LES 28 FEVRIER ET 01 MARS 201

LIEU : SALLE DE CONFERENCE DE L'HOTEL

BAKONKO

KANKAN, REP DE GUINEE

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOMS ET NOM	LOCALITE	PROFIL/FONCTION	CONTACTS
1	Nakamba KEITA	Kouroussa	Chef section Eaux&Forêts	+224-60 40 99 43
2	M'Bemba Namoudou KEITA	Kouroussa	Directeur Préfect Agriculture	(+224) 60 58 78 73/64 85 58 30
3	Sidiki KOUYATE	Kouroussa	DPPCA	(+224) 60 43 75 03/62 94 57 09
4	Sékou TRAORE	Kouroussa	Directeur Préfectoral Elevage	(+224) 60 27 23 08/68 85 16 74
5	Aly KABA	Kouroussa	Représentant du Maire	(+224) 50 58 22 17/64 63 40 22
6	Mansa CONDE	CRD Kiniéro	Conseiller CRD	(+224) 68 11 92 42
7	Fodé Mohamed KEITA	CRD Koumana	Président CRD	(+224) 60 13 47 47
8	Sadamoudou CONDE	CRD Baranaman	Président CRD	(+224)
9	Tèningbè Laye CONDE	CRD Koumban	Président CRD	(+224)
10	Lancei CONDE	CRD de Baro	Président CRD	(+224) 60 04 39 02
11	Noukè CONDE	CRD Moribaya	Président CRD	(+224)
12	Mamadi FARO	Gbangbakougna	Agriculteur	(+224)
13	Lancinet CONDE	Finamoussaya	Agriculteur	(+224)
14	Jérôme KOUNDOUNO	Burkina Faso	Coord Reg GWI-Barrages	(+226) 50 36 49 79/ 50 36 48 95
15	Lancinè KOUYATE	Kouroussa	Journaliste Radio Rurale Locale	(+224) 60 58 71 22/62 02 53 12
16	Gnalen CONDE	Landininki	Agriculteur	(+224)
17	Francedy SACKO	Kouroussa	Membre CNU-Guinée	(+224) 60 30 98 06/62 40 25 29
18	Lancinè CONDE	Mansoniya	Agriculteur	(+224)
19	Mariame Camara	Kolen	Agriculteur	(+224)
20	Allama CONDE	Sanana	Agriculteur	(+224)
21	Karifala KOUYATE	Fansani	Apiculteur	(+224)

N°	PRENOMS ET NOM	LOCALITE	PROFIL/FONCTION	CONTACTS
22	Kader SIDIBE	Conakry	Représentant FOMI	(+224) 60 27 22 45/62 04 85 38
23	Richard Labillé SAGNO	Kankan	Assistant technique CNU-G	(+224) 60 56 43 02/67 14 14 94 /68 96 96 85/64 00 18 49
24	Jean Edourd SAGNO	Kankan	Président CNU Guinée	(+224) 60 58 06 18/67 58 06 18
25	Boubou Oumar BA	Bamako	Assist techniq CRU-BN	(+223) 20 2842 23/66 79 36 75
26	Aminata CONDE	Sokouralakoro	Agriculteur	(+224)
27	Sidiki CONDE	Katala	Agriculteur	(+224)
28	Fatoumata CONDE	Nanfaradou	Agriculteur	(+224)
29	Sayon CONDE	Maradou	Agriculteur	(+224)
30	Noumouké Torodo Camara	Kankan	Membre CNU-Guinée	(+224) 64 34 24 52
31	Richard Sangaré	Kankan	Représentant Mairie	(+224) 62 41 07 70
32	Yousseuf CONDE	Barassa	Agriculteur	(+224)
33	Karifa CONDE	Lanininki	Agriculteur	(+224)
34	Sidiki Condé	Djirlan	Agriculteur	(+224)
35	Ismael DOUMBOUYA	Gbangbakougna	Agriculteur	(+224)
36	Mariame KEITA	Trikoro	Agriculteur	(+224)
37	EL hadj Issa KOUYATE	Faranah	Membre CNU	(+224) 60 58 47 30/64 32 90 80
38	Karamoko KABA	Kankan	Inspecteur Rég Agriculture	(+224) 64 93 82 86/65 57 08 28
39	Mamadi BERETE	Kankan	Inspecteur Rég Environ	(+224) 66 25 40 55/60 36 39 83
40	Richard SANGARE	Kankan	Représentant Maire	(+224) 62 41 07 70
41	Ibrahima CONDE	Kankan	Directeur Préfect Pêche	(+224) 60 35 61 96/64 78 27 40
42	Noumouké Torodo Camara	Kankan	Membre CNU-Guinée	(+224) 64 34 24 52/62 47 08 13
43	Fodé CONDE	Kanaya/Koumban	Agriculteur	(+224)
44	Sangban CONDE	Folon	Agriculteur	(+224)

N°	PRENOMS ET NOM	LOCALITE	PROFIL/FONCTION	CONTACTS
45	Moussa CONDE	Bagbè	Agriculteur	(+224)
46	Mamadi CONDE	Sèrèkoroni /Baro	Agriculteur	(+224) 68 95 31 99
47	Aly CONDE	Fadami	Agriculteur	(+224) 68 12 71 68
48	Lancinè CONDE	Famoniya	Agriculteur	(+224)
49	Lancei Traoré	Banankoroni	Agriculteur	(+224)
50	Kadia CONDE	Bonbondon /Kinièro	Etudiante	(+224)
51	Kensa Bourema CONDE	Famoudia/Kinièro	Agriculteur	(+224)
52	Saboudjan CONDE	Maramorya/Koumban	Agriculteur	(+224)
53	Lancinè KEITA	Yarakouda/Koumban	Agriculteur	(+224)
54	Mory KABA	Fodédou/Koumban	Agriculteur	(+224)
55	Nanfadima KOUROUMA	Landi/Koumban	Agriculteur	(+224)
56	Mamadi Kandas KANDE	Kankan	Membre CNU-Guinée	(+224) 60 30 66 77
57	Mamadi CONDE	Balan/Kinièro	Agriculteur	(+224)
58	Balla TRAORE	Kankan	Chef de la Base Rég Hydraulique	(+224) 60 29 00 96/ 65 34 73 27
59	Vassé TRAORE	Kankan	Directeur Préfect Elevage	(+224) 60 58 26 56/65 69 92 79
60	Mohamed KEITA	Kankan	Directeur Préfect Agricult	(+224) 60 30 56 94
61	Moriken CAMARA	Kankan	Directeur Eaux&Forêts	(+224) 64 07 82 26
62	Kéwon TRAORE	Kouroussa	S/G Collectivités	(+224) 67 52 06 53
63	Charles Louty KPOGHOMOU	Kankan	S/G Collectivités	(+224) 68 12 06 09
64	Amara Lamine SOUMAH	Kankan	Directeur de Cabinet Gouvernorat	(+224)
65	Nanfadima KANTE	Kanimoussaya/Gbérédou	Agriculteur	(+224)
66	Nanfadima CONDE	Brassa/Landi	Agriculteur	(+224)

N°	PRENOMS ET NOM	LOCALITE	PROFIL/FONCTION	CONTACTS
67	GABRIEL P TOUNKARA	Kankan	ONG Eau et Environnement pour Tous	(+224) 24 39 03 27
68	Sory CONDE	Sinkalini/Kinièro	Agriculteur	(+224)
69	Kandas CONDE	Kouyabila Sangban	Agriculteur	(+224)
70	Dramane CONDE	Konson/Kinièro	Agriculteur	(+224)
71	Mamadi CONDE	Katala/Kinièro	Agriculteur	(+224)
72	Nadouba Bory CONDE	Sékoro	Agriculteur	(+224)
73	Laiba CONDE	Karikana Koro	Agriculteur	(+224)
74	Nankaba KEITA	Katala Koro	Agricultrice	(+224)
75	Alpha Cabinet CONDE	Kinièro	Agriculteur	(+224) 68 45 55 24
76	Nantenin SYLLA	Sénikoro/Kinièro	Agriculteur	(+224)
77	Sidy DIALLO	Kankan	Journaliste	(+224) 60/67/68/ 30 68 34
78	Abdoulaye NAPO	Kankan	Caméraman	(+224)
79	Albert Tyéré KAMANO	Kankan	Centre d'information de Proximité	(+224) 68 28 91 55
80	Sékou CONDE	Barassa	Agriculteur	(+224)
81	Mamadi K Conde	Koumban	Sage	(+224)